

M. Emm. Duvergier de Hauranne, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

NOTICE SUR DIVERSES ESPÈCES NÉGLIGÉES DU GENRE *ASPHODELUS*, COMPRISES DANS LE TYPE DE L'*ASPHODELUS RAMOSUS* DE LINNÉ, par M. Alexis JORDAN.

(Lyon, juillet 1860.)

L'*Asphodelus ramosus* de Linné n'est pas, à proprement parler, une véritable espèce; c'est, comme la plupart des espèces linnéennes, un type de convention, délimité d'une manière arbitraire ou hypothétique, et embrassant, d'après l'extension qu'on lui prête, un assez grand nombre de formes distinctes négligées, qui sont elles-mêmes les vrais types spécifiques.

On a longtemps distingué, comme variétés, dans l'*Asphodelus ramosus*, deux ou trois formes principales, que plusieurs auteurs ont ensuite élevées au rang d'espèces. Tels sont les *Asphodelus albus*, *ramosus* et *microcarpus* de nos Flores. M. Grenier, ayant remarqué que l'*Asphodelus albus* des Deux-Sèvres avait le fruit d'une forme arrondie-subsphérique, tandis que l'*Asphodelus albus* du Lautaret (Hautes-Alpes) avait, au contraire, le sien d'une forme ovale-ellipsoïde, en a conclu avec raison que ces deux plantes formaient deux espèces et devaient être distinguées comme telles. Il a donc établi ces deux espèces, qu'il a désignées, la première sous le nom d'*A. sphærocarpus* et la seconde sous le nom d'*A. delphinensis*, remplacé depuis, dans la *Flore de France*, par celui d'*A. subalpinus*. Après avoir ainsi démembré l'ancienne variété *albus* de l'*Asphodelus ramosus* de Linné, M. Grenier a voulu conserver néanmoins ce nom d'*albus*, en l'appliquant, mal à propos selon moi, au type même de l'ancien *ramosus* de nos Flores.

Les faits sont venus s'opposer à la réunion des formes de l'*Asphodelus albus* de nos Flores, sous deux types, qu'avait opérée M. Grenier, et l'observation a montré depuis que plusieurs *Asphodelus albus* des plaines, rapportés par lui hypothétiquement à l'*A. sphærocarpus*, avaient le fruit tout à fait ellipsoïde, tandis qu'on trouvait, au contraire, dans les hautes montagnes, des *Asphodelus albus* à fruit à peu près rond.

On pouvait très bien conclure de ces faits qu'il existait probablement, dans nos contrées, plus de deux espèces confondues sous le nom d'*Asphodelus albus*, surtout si l'on n'avait pas acquis la certitude que le fruit était variable de forme dans la même espèce, et que des plantes, dont le fruit paraissait différent, étaient identiques sous tous les autres rapports. Cependant M. J. Gay, dans sa notice sur les Asphodèles publiée, en 1857, dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (t. IV, p. 607 et suiv.), a cru pouvoir tirer de là une conclusion tout opposée; il a donc admis que les *Asphodelus sphærocarpus* et *subalpinus* de la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron

étaient identiquement la même plante; et, sans apporter aucune preuve, sans citer aucune expérience à l'appui de cette opinion, il les a réunis comme identiques sous le nom d'*Asphodelus albus*, tout en attribuant, pour caractère spécifique, à cet *albus*, un fruit de forme ellipsoïde évidemment plus long que large. Il me semble que cette réunion, opérée dans de telles conditions par M. Gay, doit paraître fort surprenante; car, si la forme du fruit est un caractère essentiel, on ne voit pas bien comment l'*Asphodelus sphaerocarpus* à fruit rond peut être la même plante que l'*Asphodelus subalpinus* à fruit ellipsoïde; ou si, dans l'opinion de M. Gay, cette forme du fruit est variable dans la même espèce, on ne s'explique pas comment elle peut être conservée par lui au nombre des attributs essentiels du type qu'il admet.

Si je croyais, comme quelques personnes, que la distinction des espèces est uniquement une affaire de tact et d'appréciation individuelle, dans laquelle l'expérience ne peut servir à rien ou n'a qu'une importance fort secondaire, je me garderais bien de combattre ici l'opinion d'un homme aussi éminent dans la science et de la contredire en aucune manière; je serais, au contraire, heureux de m'incliner devant son autorité personnelle et de rendre ainsi hommage à son mérite. Mais, comme l'espèce n'est nullement, à mes yeux, une création laissée à l'arbitraire et au bon plaisir du savant, qu'elle est simplement un fait à constater, je demeure très persuadé que le plus humble observateur peut, à l'aide d'une expérimentation très simple, arriver à résoudre bien plus sûrement une question quelconque d'espèce que le savant le plus distingué et même que tout un aréopage de botanistes très érudits, qui, en portant leur jugement sur la même question, seraient disposés à ne tenir aucun compte de l'expérience.

Dans le travail où il a opéré la réunion que je viens d'indiquer, M. Gay n'a signalé aucun fait nouveau; il s'est borné à maintenir et à caractériser comme espèces les trois formes anciennement établies comme telles aux dépens de l'*Asphodelus ramosus* de Linné, en changeant seulement le nom de *ramosus*, conservé jusque-là à l'une de ces trois formes, contre celui de *cerasiferus*, et en faisant connaître en même temps la distribution géographique des espèces qu'il admet.

Parmi les caractères assignés par M. Gay à chacun de ses trois types, les uns présentent, selon moi, trop de généralité, et peuvent convenir à des plantes fort différentes; les autres me paraissent offrir, au contraire, trop de précision, et, ne convenant exactement qu'à la forme qui, pour tel ou tel organe, a été particulièrement l'objet de son analyse, ils sont, par cela même, exclusifs des autres formes que leur type commun doit embrasser; ils deviennent donc des caractères tout à fait inexacts ou erronés, si l'on veut s'en servir pour l'étude de ces formes. Ainsi, pour citer un exemple, de même que l'*Asphodelus albus* Gay, des Deux-Sèvres, n'est pas à fruit ellipsoïde, l'*Asphodelus cerasiferus*

Gay, de Grenoble, n'est pas *bracteis novellis pallidis fulvescentibus*, mais plutôt *bracteis atro-fuscis* comme dans l'*albus*. Je pourrais montrer qu'il en est de même de la plupart des autres caractères dont M. Gay se sert pour caractériser ses divers types, soit qu'une seule forme de chacun de ces types ait été, de la part de ce savant, l'objet d'une analyse rigoureuse, soit, ce qui est plus probable, que les caractères qu'il leur attribue aient été pris sur des plantes différentes, supposées identiques comme le seraient des individus d'une même espèce.

On peut remarquer qu'en général ce genre de suppositions est tout à fait dans la tendance de ceux qui étudient les plantes principalement dans les herbiers, et qui se livrent peu à l'expérimentation; ils sont très portés à ne considérer que comme de simples états individuels les formes de diverses localités, dont les différences paraissent légères et dont les ressemblances sont très frappantes; ils trouvent aussi beaucoup plus simple de les réunir que de les séparer en leur assignant des caractères distinctifs; ce qui, pour eux, serait souvent fort difficile. Je ne les blâme pas de chercher à se tirer d'embarras par ces réunions en un seul type de formes peu caractérisées; je les blâme uniquement de soutenir que ces réunions sont l'expression exacte de la réalité des choses, et de ne pas voir que, étant basées sur des jugements tout à fait hypothétiques, elles n'ont qu'une valeur provisoire et ne peuvent recevoir leur confirmation que de l'expérience. Quelle que soit l'autorité de ceux qui ont établi ces types artificiels, elle ne doit jamais être substituée à l'expérience, encore moins lui être opposée, quand ses résultats viennent la contredire.

Je crois donc pouvoir dire des trois types de M. Gay ce que j'ai dit en commençant de l'*Asphodelus ramosus* de Linné : ce ne sont pas des espèces, et les caractères qu'il leur assigne ou ne sont pas spécifiques, ou, dans un sens, le sont trop pour être exacts, quand on se place à son point de vue. Ces types étant établis arbitrairement, il en résulte, comme conséquence rigoureuse, que les indications données sur leur distribution géographique sont purement arbitraires comme eux. On comprend très bien que la délimitation exacte des espèces doit être le premier fondement de la géographie botanique, et que, si cette base essentielle lui manque, ce n'est plus qu'une science toute de conjectures et de bien peu de valeur.

Pour arriver à une détermination exacte et rigoureuse des espèces du genre *Asphodelus*, pour savoir quel est le nombre de celles qui existent dans nos contrées et quels en sont les caractères distinctifs, il faut, comme dans tout autre genre de plantes, recourir à la méthode d'observation et d'expérimentation, sans trop se préoccuper des jugements de beaucoup d'auteurs antérieurs, qui n'avaient fait aucune observation complète, et dont les opinions ne reposent généralement que sur des hypothèses. Étant entré dans cette voie, et ayant rapproché dans mes cultures toutes les formes que j'ai pu me pro-

curer, afin de les comparer vivantes et de les suivre dans tout leur développement, je suis bientôt arrivé à reconnaître qu'il existait beaucoup plus de vraies espèces qu'on ne l'avait d'abord supposé; ce qui ne doit pas surprendre, puisque, dans les divers genres de plantes, l'observation sérieuse des faits conduit presque toujours à des résultats analogues.

On a dit quelquefois que la multiplication des espèces était la perte de la science, tandis que c'est plutôt le contraire qu'il faudrait dire, si ces nombreuses espèces existent bien positivement. A part quelques rêveurs imbus d'idées systématiques et fausses, tous les botanistes vraiment praticiens croient aux espèces; ils croient que notre tâche est de les reconnaître, de constater leur existence comme un fait, et non d'accorder ou de refuser, selon notre caprice, le droit d'être une espèce à telle ou telle forme reconnaissable et permanente, en supposant, contrairement aux faits les mieux établis, que tout rapport d'affinité entre deux formes végétales est nécessairement un lien d'identité spécifique.

Il m'a toujours paru que la délimitation systématiquement arbitraire des espèces équivalait, en bonne logique, à la négation même de l'espèce et conduisait ainsi à la destruction de la science. Car la science fondée sur l'arbitraire devient un mensonge; ce n'est plus la vraie science, qui a pour fin la connaissance de ce qui est, dans la réalité des choses. Étudier les plantes pour arriver à distinguer et à séparer tout ce que la nature elle-même a séparé, en observant en même temps tous les points de contact qu'ont entre elles les diverses espèces, c'est ramener la science à son but; ce n'est donc pas la perdre, mais plutôt la sauver. Tous ses amis sincères doivent donc, sans hésiter, tendre à ce but, lors même que, par suite de cette tendance, ils ne pourraient se soustraire à l'inconvénient, fort regrettable sans doute, de contrarier quelques savants.

Je possède dans mes cultures, depuis quinze années, diverses espèces d'*Asphodelus* qui, presque chaque année, fleurissent et fructifient parfaitement. J'ai augmenté successivement ma collection, soit par mes récoltes, soit par les envois de mes correspondants. M. Verlot, depuis longtemps, a eu l'extrême obligeance de m'envoyer chaque année des exemplaires frais de tous les *Asphodelus* cultivés au jardin botanique de Grenoble, qui n'avaient pas fleuri chez moi. J'ai donc pu observer un grand nombre de formes et répéter souvent mes observations. Mais elles sont loin d'être complètes, à beaucoup près, pour toutes les formes qui existent en France; car plusieurs des espèces que je possède vivantes dans mes cultures n'ont pas encore fleuri; d'autres ont fleuri, mais n'ont pas fructifié. Je n'ai vu ni les souches ni les tubercules de plusieurs de celles que j'ai reçues de M. Verlot. D'autres enfin ne sont représentées que dans mon herbier, et seulement par des exemplaires incomplets. Cependant, quoique les renseignements que je possède sur diverses espèces soient insuffisants, il en est plusieurs que je crois bien connaître et sur les-

quelles j'ai pu, par une étude sérieuse, me former une opinion bien arrêtée. Je pense donc qu'il pourra être utile à d'autres, ainsi qu'à moi-même, de faire connaître ici le résultat actuel de mes observations.

Je vais donc donner un simple aperçu des espèces d'*Asphodelus* que j'ai appris à distinguer, en signalant leurs principaux caractères. Mais je veux d'abord appeler l'attention, d'une manière générale, sur les caractères qui m'ont paru servir le plus utilement pour la distinction des espèces de ce genre, caractères qui doivent toujours être étudiés sur les individus dont le développement paraît très normal, et surtout lorsque ce développement s'est effectué dans des conditions identiques ou tout à fait analogues, afin d'être plus en garde contre les modifications qui pourraient tenir à des circonstances accidentelles ou locales.

Les caractères tirés du fruit, dont je parle en premier lieu, sont excellents. Cependant on observe quelques légères variations dans sa grosseur et même dans sa forme qui est plus ou moins renflée, selon le plus ou moins de vigueur de la plante ; ce qui change jusqu'à un certain point le rapport qui existe entre sa hauteur et sa largeur. Les notes vraiment caractéristiques sont tirées de sa forme très précise, qui résulte surtout de sa terminaison aux deux extrémités. En comparant certaines espèces dont le fruit paraît à peu près de même grosseur et de même forme générale, on voit, soit à la base du fruit, soit à son sommet, un rétrécissement très marqué chez les unes, qui n'existe pas chez les autres. La base du fruit est rétrécie ou régulièrement arrondie, subtronquée et parfois ombiliquée, bosselée ou non vers l'ombilic ; l'ombilic du sommet se présente tantôt comme une petite fossette arrondie, tantôt comme formé par trois sillons plus ou moins larges. Le fruit est obtusément anguleux ou presque téret, d'un vert clair ou foncé, quelquefois d'une couleur fauve, opaque ou luisant ; ses valves desséchées offrent, à la maturité, des rides ou côtes transversales plus ou moins nombreuses ; elles s'écartent diversement et se replient plus ou moins sur leurs bords latéraux.

Les graines présentent quelques différences dans leur couleur et leur grosseur, ainsi que dans leur forme, qui est plus ou moins allongée ; elles sont d'un gris cendré ou noirâtres, souvent ponctuées et comme marbrées.

Les différences tirées de la fleur sont fort légères, et ne consistent que dans des nuances, pour la forme, la grandeur et la couleur ; mais ces nuances, qui ne peuvent guère être utilisées sur le sec, présentent un bon appoint aux autres caractères, quand on étudie la plante fraîche. Les divisions du périgone sont de couleur blanche ou teintée de rose, avec une nervure dorsale verte ou subcarnée, atteignant leur sommet ou s'arrêtant un peu au-dessous.

Les filets des étamines ont élargis à leur base, qui est obovale, oblongue ou lancéolée, rétrécie plus ou moins brusquement à son extrémité supérieure,

bordée de cils ou papilles qui se montrent aussi quelquefois un peu au-dessus; sa couleur varie par des nuances suivant les espèces. Les anthères sont d'une couleur fauve, tirant sur le jaune, le rouge ou le vert, selon les espèces; leur grosseur et leur forme exacte sont également caractéristiques sur le vif.

Le style dépasse en général les étamines et le péricône; il ne présente pas de différences bien sensibles.

Les bractées sont très importantes par leur couleur, ainsi que par leur forme plus ou moins acuminée, à oreilles de la base plus ou moins dentées et embrassantes; elles doivent être observées principalement sur l'épi très jeune et avant l'épanouissement des premières fleurs, car elles se déforment promptement à l'époque de la floraison. Tantôt elles se montrent très appliquées et ne dépassent pas l'épi, tantôt elles le dépassent longuement et le rendent chevelu au sommet. Ces différences, qui se voient dans des espèces d'ailleurs très voisines, sont quelquefois très tranchées.

Le pédoncule fournit de bonnes notes spécifiques, selon que son articulation est nette ou obscure, et selon la hauteur à laquelle elle est située. Comme la partie inférieure, qui est le pédoncule proprement dit, est sujette à varier dans sa longueur, quelquefois sur un même individu, et selon l'état de la plante, on est quelquefois embarrassé pour fixer la hauteur relative de l'articulation. Cependant il est certain que c'est là une note spécifique qu'il ne faut pas négliger, car elle est très utile en herbarium et se voit mieux sur le sec qu'à l'état frais. La partie supérieure du pédoncule qui est le stipe ou le support du tube, dont elle n'est que le prolongement, est tantôt colorée comme ce dernier, tantôt de la même couleur que le reste du pédoncule; elle est ou presque égale au sommet, ou insensiblement épaissie vers le haut et se confondant presque avec le tube; quelquefois elle se montre brusquement dilatée supérieurement. L'articulation est tantôt très nette et indiquée par un bourrelet saillant, tantôt tout à fait obscure et à peine visible.

Les feuilles diffèrent par leur forme plus ou moins atténuée au sommet, leur carène dorsale très saillante ou parfois presque nulle; elles sont de dimensions différentes, plus ou moins dressées, ondulées ou non, d'un vert clair foncé ou glauque.

La tige présente des différences assez notables dans sa grosseur et sa couleur: elle est très arrondie ou obtusément anguleuse, plus ou moins sillonnée dans l'axe des fleurs, tantôt simple, tantôt rameuse, à rameaux plus ou moins étalés. Chez les espèces à tige ramifiée surtout, la grappe très jeune se montre, avant le développement des rameaux, sous des formes plus ou moins caractéristiques, qui permettent déjà de les distinguer dans cet état. Ainsi elle présente une forme ovale ou oblongue, obtuse ou atténuée du haut, quelquefois apiculée, lâche ou très dense; elle offre aussi une couleur particulière.

La souche donne souvent de très bons caractères; elle est nue ou couverte

des vestiges filamenteux des feuilles détruites, tantôt tout à fait verticale et fort écourtée, tantôt très épaissie latéralement, quelquefois prémorse ou horizontale; elle émet des bourgeons qui varient un peu de forme et surtout de grosseur, et qui se développent à l'automne, aussitôt après les premières pluies, chez certaines espèces, et seulement au printemps chez d'autres.

Les tubercules de la racine varient un peu de forme ou de grosseur, et ne doivent pas être négligés dans la comparaison des divers types spécifiques.

L'époque de floraison, ainsi que celle du développement des feuilles, est un caractère très important et très constant, qui me paraît bien suffisant, à lui seul, pour rendre évidente à tous l'erreur de ceux qui ne veulent reconnaître qu'une seule espèce, ou tout au plus deux ou trois, parmi les *Asphodelus* qu'on trouve en France.

M. Gay, dans ses remarques de 1858 (1) sur l'*Asphodelus Villarsii* Verlot, des environs de Grenoble, dont les feuilles ne paraissent qu'au printemps, et que dans l'article antérieur, cité précédemment, il a rapporté, comme identique, à son *Asphodelus cerasiferus*, a prétendu que, si le développement des feuilles de cette plante n'avait lieu qu'au printemps, cela tenait sans doute à ce que le climat de Grenoble était moins chaud que celui du midi. Je crois cette opinion complètement erronée et contraire aux faits les plus positifs. Tous ceux qui ont observé des *Asphodelus*, type *ramosus*, dans le midi de la France, savent parfaitement qu'il s'en trouve dans des localités très chaudes, où l'on ne rencontre, à l'automne et pendant l'hiver, que des tiges desséchées et pas de traces de feuilles vivantes, tandis que, dans d'autres localités analogues, on les trouve tout feuillées et en pleine végétation dès l'automne. Je cultive des pieds apportés de Narbonne, de Nîmes, de Toulon, qui ne végètent à Lyon qu'au printemps, de même que dans leur lieu natal; tandis que d'autres, appartenant au même type *ramosus* (*cerasiferus* Gay) et provenant de Marseille et de Toulon, végètent chez moi dès l'automne. Les pieds obtenus de semis présentent ces mêmes différences. L'*Asphodelus Villarsii* Verl. est un de ceux dont les bourgeons se développent le plus tard, au printemps, et cependant c'est un des premiers fleuris. L'*Asphodelus crinipes* N., qui végète, au contraire, dès les premières pluies d'automne, n'est en fleur à Lyon que vers la fin de mai ou au commencement de juin, après tous les autres. Il résulte de là bien clairement que toutes ces différences ne sont pas simplement accidentelles ou individuelles, comme on s'est plu à le dire, qu'elles tiennent à la nature même des plantes, et qu'ainsi il y a un plus grand nombre d'espèces qu'on ne l'a d'abord supposé.

J'arrive à l'énumération des espèces que j'ai à faire connaître, et à l'indication succincte de leurs principaux caractères.

(1) Voyez le Bulletin, t. V, p. 250.

Espèces du genre ASPHODELUS (type ramosus L.).

1. — Type *A. microcarpus* des auteurs français, *ramosus* des auteurs italiens. — Caulis paniculato-ramosus ; fructus parvus, basi angustatus.

ASPHODELUS CRINIPES N.

A. caule superne ramosissimo, thyrsoides ; ramis ascendentibus modice apertis, dense racemosis ; bracteis pallidis, griseis vel subcarneo-rufis, lanceolatis, basi dilatatis, longe acuminato-subulatis, infimis imis longissimis racemum virgineum superantibus ; pedunculis in medio circiter articulatis, apice paulo incrassatis ; perigonii laciniis (carneo-albidis) exterioribus lineari-oblongis, interioribus ovato-oblongis ; filamentorum basi carnea, anguste ovato-oblonga ; antheris rubello-fulvis, ovatis, valde exsertis, stylo brevioribus ; capsulæ anguste obovatæ, apice obtusissimæ subtruncato-umbilicatæ (8 mill. longæ, 6 mill. latæ), valvis siccatis dorso rugis 5-6 transversim notatis ; foliis autumnis vegetis, leviter glaucescentibus, firmis, suberectis, linearibus, valde apice attenuatis, subcanaliculatis, dorso acute carinatis ; caudice demum crassissimo, polycephalo, superne vestigiis foliorum filamentosis tenuibus rufis elongatis densis oblecto ; tuberibus radicalibus numerosis, oblongis, longe infra medium subito et tenuiter angustatis, apice breviter et abrupte acutatis.

Cette espèce habite les environs de Toulon, d'où j'en ai reçu des souches vivantes de M. Chambeiron, à qui je suis redevable de plusieurs autres formes intéressantes d'Asphodèles. Elle est une des premières dont les feuilles paraissent à l'automne et la dernière dont les fleurs s'ouvrent au printemps, parmi toutes celles que j'ai pu observer jusqu'à présent. Elle est remarquable par l'abondance, la longueur, la ténuité et la couleur rousse des vestiges filamenteux des anciennes feuilles, dont la souche est recouverte. La fleur est assez petite et de forme écourtée, à divisions intérieures assez larges.

ASPHODELUS LITTORALIS N.

A. caule superne ramosissimo, subthyrsoides ; ramis erecto-patulis, virgatis, dense racemosis ; bracteis lanceolatis, basi auriculato-dilatatis, acuminatis ; pedunculis infra medium in tertia parte inferiore circiter articulatis, apice sensim incrassatis ; perigonii laciniis (rosello-albidis) exterioribus lineari-oblongis, interioribus oblongis ; filamentorum basi carneo-rosea, ovato-oblonga ; antheris luteo-fulvis, ovato-oblongis ; capsulæ obovatæ, apice truncato-umbilicatæ, basi paulisper angustatæ (7 mill. long., 6 mill. lat.), valvis denique dorso rugis 7-8 transversim notatis ; foliis autumnis vegetis, viridibus, lato-linearibus, valde apice attenuatis, subcanaliculatis, dorso acute carinatis ; caudice superne vestigiis foliorum filamentosis griseo-fuscis oblecto ; tuberibus radicalibus oblongis, in stipitem angustatis.

Cette espèce, dont M. Verlot m'a communiqué des exemplaires frais, cultivés

au jardin botanique de Grenoble, provenant les uns d'Hyères, les autres de Collioure, est très voisine de la précédente et en présente les principaux caractères ; mais elle en diffère cependant par ses rameaux plus allongés et plus ouverts, par ses bractées plus courtes, par ses pédoncules articulés bien au-dessous du milieu, par ses anthères de couleur moins rougeâtre, de forme plus allongée, moins saillantes hors de la corolle et à peine dépassées par le style, par le stigmate plus petit, par ses graines d'un tiers au moins plus petites, par les filaments de la souche plus courts, moins fins et d'une couleur différente, par sa floraison plus précoce de quinze jours environ. Je possède en herbier des exemplaires secs de cette plante rapportés des localités citées et d'autres points du littoral méditerranéen.

L'*Asphodelus microcarpus* des auteurs français est certainement formé de plusieurs espèces ; il en est de même de celui des auteurs italiens, c'est-à-dire de leur *ramosus*. M. Parlatore en a déjà séparé l'*Asphodelus affinis* dans son *Flora italiana* ; mais l'*Asphodelus microcarpus* qu'il conserve paraît encore une plante multiple. Selon lui, il n'est pas même certain que ce soit le vrai *microcarpus* de Viviani, qui serait peut-être la même chose que l'*A. fistulosus* L. Viviani indique sa plante en Corse, où l'on trouve l'*A. fistulosus* et en même temps l'*A. microcarpus* sous plusieurs formes. M. E. Revelière m'a envoyé, du sud de la Corse, des souches vivantes que je n'ai pas encore vues fleurir, mais qui, d'après l'aspect du feuillage, me paraissent appartenir à deux espèces distinctes, dont l'une serait la même que l'*A. littoralis* N., et dont l'autre, à feuilles peu atténuées supérieurement, presque arrondies sur le dos et nullement carénées-subtriquètes vers la pointe, se rapporterait probablement à la forme de l'*A. microcarpus* auctor. qui abonde dans l'Algérie orientale et que je désigne sous le nom d'*A. africanus* N.

J'ai reçu de cet *A. africanus* N. diverses souches qui m'ont été apportées vivantes soit de la Calle, sur la frontière tunisienne, par M. le professeur Fournet, soit de Bône, par M. A. Joannon. Je n'en ai pas encore observé la fleur, mais il me paraît certainement très distinct des deux espèces que je viens de décrire par la seule différence du feuillage, qui est fort tranchée, les feuilles de la plante d'Afrique n'offrant pas de carène dorsale saillante et ayant même le dos presque arrondi vers l'extrémité supérieure, tandis qu'elles sont au contraire fortement carénées et même presque triquètes au sommet dans les deux autres. La tige est ramifiée au sommet en panicule oblongue, à rameaux ascendants, à pédoncules articulés vers leur milieu, comme dans l'*A. crinipes* ; mais les filaments de la souche sont d'un gris noirâtre, bien moins fins et plus courts. Les graines sont de moitié environ plus grosses que dans l'*A. littoralis* N.

Je possède des pieds vivants ou des exemplaires secs de plusieurs formes de ce même petit groupe, sur lesquelles je n'ai pas présentement de renseignements à donner. Il me paraît probable que les *A. microcarpus* de Grèce, de

Dalmatie, de Sicile, d'Espagne et des îles Canaries, dont j'ai vu des échantillons secs, fourniront matière à quelques distinctions nouvelles, lorsqu'on pourra les étudier sur le vif ou sur des exemplaires complets et instructifs ; car ils m'ont paru loin d'être identiques.

II. — Type *A. albus* des auteurs. — *Caulis simplex; fructus mediocris, subrotundus vel ellipsoideus, basi paulisper angustatus.*

ASPHODELUS SPHÆROCARPUS Gren. et Godr. *Fl. de Fr.* t. III, p. 223.

A. caule erecto, simplici; racemo denso; bracteis fuscescentibus, pedunculum in tertia parte inferiore circiter articulatum apice abrupte dilatatum superantibus; filamentorum basi lanceolata; stylo staminibus longiore; capsulæ pedunculo paulo brevioris, subglobosæ, valvis demum rugis 4-5 transversim notatis; foliis viridibus, linearibus, superne angustatis, acute carinatis; caudice verticali apice paulisper filamentoso; tuberibus radicalibus oblongis, sensim inferne in stipitem angustatis.

J'ai reçu de M. Sauzé des échantillons secs de cette plante, provenant du bois de l'Hermitain (Deux-Sèvres). Je l'ai élevée de graines ; mais je ne l'ai pas encore vue fleurir. Elle est surtout remarquable par son épi de fleurs assez dense et à axe sillonné, ses bractées allongées, ses fruits petits, ronds et portés sur un court pédoncule.

M. Déséglise m'a envoyé de la forêt de Vierzon (Cher), un *Asphodelus* très rapproché du *sphærocarpus*, mais qui me paraît en différer par ses fruits notablement plus gros et moins globuleux, par ses graines également plus grosses et d'un gris ferrugineux plus clair, par l'articulation du pédoncule qui est située moins bas et par ses fleurs un peu plus grandes. J'incline à croire qu'il pourra faire une espèce particulière ; mais je n'ai pas une entière certitude à cet égard, ne l'ayant vu fleurir qu'une fois, sans pouvoir le comparer frais avec la plante des Deux-Sèvres et sans le voir fructifier. Les *Asphodelus* de Lailly et d'Issoudun, rapportés au *sphærocarpus* dans la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron, ne me paraissent pas différents de la plante de Vierzon, d'après les exemplaires secs que je possède en herbier.

ASPHODELUS OCCIDENTALIS N.

A. caule erecto simplici; racemo laxiusculo; bracteis fuscescentibus, pedunculo elongato infra medium articulado, superne sensim dilatato, sæpe brevioribus; perigonii laciniis (subrosello-albidis) lineari-oblongis; filamentorum basi carneo-rosea, ovato-lanceolata; antheris fulvo-rubellis, valde exsertis, stylo brevioribus; capsulæ pedunculo valde brevioris, ovato-ellipsoideæ, teretiusculæ, apice obtuso truncato-umbilicatæ, basi paululum angustatæ (12-13 mill. long., 9-10 lat.), valvis demum rugis 5-6 transversim notatis; foliis læte viridibus, erectis, linearibus, superne attenuatis, acute carinatis;

caudice verticali apice vestigiis foliorum filamentosis parce obsito; tuberibus radicalibus oblongis, sensim in stipitem angustatis.

Cette plante m'a été envoyée par M. Verlot, qui l'avait reçue vivante de M. l'abbé Lelièvre, provenant des rochers du Theil, près de Redon (Ille-et-Vilaine). Je l'ai vue fleurir et fructifier chez moi, et j'ai aussi examiné d'autres exemplaires frais que j'ai reçus de M. Verlot. Elle s'éloigne de l'*Asphodelus sphaerocarpus* par son épi plus lâche, dont l'axe est bien moins sillonné, par ses pédoncules plus allongés et moins épaissis à leur sommet, surtout par son fruit qui est de forme ellipsoïde, évidemment plus long que large. Elle diffère également de la plante du Cher, dont je viens de parler. Ses bourgeons se développent plus tardivement au printemps que dans celle-ci et le feuillage a un autre aspect; l'épi est plus lâche, les fleurs sont d'un blanc un peu lavé de rose; les anthères sont d'une couleur un peu rougeâtre et non jaunâtre, et de forme plus étroite; la capsule est de forme plus allongée.

ASPHODELUS PYRENAICUS N.

A. caule erecto simplici; racemo mox laxiusculo; bracteis fuscescentibus; pedunculis in medio circiter articulatis, apice eximie dilatatis; perigonii laciniis lineari-oblongis, diutius in fructu persistentibus; filamentis staminum inferne fere ad medium usque papilloso-scabris, basi lanceolata præditis; capsulæ subelliptico-rotundatæ valvis demum rugis 5-6 transversim notatis; caudice verticali, apice vestigiis foliorum filamentosis parce obsito.

Cette plante habite les pâturages élevés des hautes Pyrénées. Elle me paraît s'éloigner des *Asphodelus sphaerocarpus* et *occidentalis* par ses fleurs bien plus longtemps persistantes et par l'articulation du pédoncule située plus haut. M. Grenier l'a rapportée, comme identique, à son *Asphodelus delphinensis*; mais je crois qu'elle en diffère par son épi moins dense, par ses pédoncules moins serrés contre l'axe qui est faiblement sillonné, par ses bractées plus longuement acuminées, par l'articulation du pédoncule qui est très nette et située plus haut, par sa capsule plus arrondie et moins rétrécie à la base, enfin par ses graines plus petites. Je ne la propose pas néanmoins comme espèce avec une certitude bien complète, n'ayant pas encore pu relever ses caractères sur le vif.

ASPHODELUS DELPHINENSIS Gren. et Godr. in *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs* (*A. subalpinus* Gren. et Godr. *Fl. de Fr.* t. III, p. 224, ex parte).

A. caule erecto simplici; racemo densissimo; bracteis atro-fuscis, breviter acuminatis; pedunculis viridibus, erectis, adpressis, infra medium obscure articulatis, apice dilatatis; sensim in perigonii tubum abeuntibus; perigonii laciniis (albidis) diutius in fructu persistentibus, subæqualiter oblongo-linearibus, nervo dorsali viridi ante apicem evanido præditis, interioribus apice leviter erosulo-denticulatis; filamentorum basi albo-virente, lanceolata; antheris

pallide croceo-fulvis, oblongis, perigonium subæquantibus, stylo brevioribus; capsulæ ovato-ellipsoideæ, obscure angulatæ, apice subtruncatæ, trisulcato-umbilicatæ, basi angustatæ (12 mill. long., 9-10 lat.), valvis demum rugis 7-8 sæpe ramulosis transversim notatis; foliis viridibus lato-linearibus, apice attenuatis, acute carinatis; caudice verticali, apice filamentoso; tuberibus radicalibus oblongis, sensim inferne angustatis.

Il croît sur le Lautaret (Hautes-Alpes). J'en ai vu des exemplaires provenant de Larche (Basses-Alpes), de la Savoie et d'autres localités alpines. C'est un des plus précoces; et, lorsque ses premières fleurs commencent à s'ouvrir, la tige de l'*Asphodelus occidentalis* cultivé dans le même lieu commence à peine à sortir de terre. Ce seul fait prouve que la réunion en une seule espèce de la plante alpine avec la plante occidentale, qu'a proposée M. Gay, n'est pas admissible.

Je cultive des pieds d'une sorte d'*Asphodelus delphinensis* récoltée à la Salette, près de Corps (Isère), qui sont peut-être d'une autre espèce très voisine. La plante est plus grêle et un peu plus tardive. Ses fleurs, plus petites, sont un peu teintées de rose et non très blanches; les filets des étamines ont leur base d'une couleur subcarnée et non d'un blanc verdâtre; le pédoncule est nettement articulé vers le tiers inférieur; le fruit présente à peu près la même forme, mais la graine est plus petite et plus noirâtre.

Une autre plante, l'*Asphodelus monticola* N., que j'ai rapportée vivante de Séuse près de Gap, mais que je n'ai pas encore observée en fleur, est très voisine de l'*A. delphinensis*. Elle me paraît s'en distinguer par son fruit qui est plus petit, de forme arrondie, à valves plus élargies relativement à leur longueur, très peu ou point rétréci à la base, par le pédoncule à articulation plus nette et située vers le milieu, à sommet moins dilaté. L'aspect du feuillage est très différent sur le vif, les feuilles étant, dans la plante de Séuse, d'un vert bien plus clair, notablement plus étroites, plus régulièrement linéaires et beaucoup moins atténuées au sommet.

Je rapproche des espèces de ce groupe un *Asphodelus* fort remarquable, *A. Ozanoni* N., découvert cette année par M. C. Ozanon, dans la Montagne-Noire, près de Mas-Cabardès (Aude), et dont je n'ai pas vu la fleur. Sa tige simple, son épi assez dense, ainsi que la petitesse de ses fruits, me paraissent l'éloigner des groupes qui suivent, dont il se rapproche par la forme de la capsule. Celle-ci est petite, régulièrement arrondie-globuleuse, haute à son entier développement de 12 millimètres, large de 13 millimètres, presque téréte, d'un vert tirant un peu sur le fauve, assez luisante, un peu tronquée au sommet, avec une fossette arrondie, point rétrécie ni bosselée à la base. Le pédoncule est nettement articulé vers le tiers supérieur; ce qui la distingue très bien de l'*Asphodelus sphærocarpus* Gr. et Godr. Les feuilles sont vertes, étroites et carénées. La souche est verticale, munie au sommet de quelques filaments épars. Les tubercules sont longs de 3-6 centimètres sur un centimètre

et demi de largeur, rétrécis longuement et insensiblement vers la base, presque arrondis au sommet.

III. — Type *A. Villarsii* Verlot. — Caulis simplex vel subramosus; fructus major, viridis, rotundato-ovoideus, subæqualis. (Espèces à floraison précoce.)

ASPHODELUS VILLARSII Verlot.

A. caule simplici vel passim ramuloso; racemo denso, mox laxiusculo, elongato; bracteis atro-fuscis, racemum virgineum ovato-oblongum obtusum paulisper cingentibus; pedunculis in medio vel paulo infra articulatis, imo apice tantum abrupte incrassatis; perigonii laciniis (subrosello-albidis) oblongis, obtusis, nervo dorsali subfulvo-viridi præditis, satis persistentibus; filamentorum basi subcarnea, ovata; antheris fulvo-rubellis, oblongis, perigonio longioribus, stylo brevioribus; capsulæ intense viridis globoso-ovoideæ, æque longæ ac latæ (17-19 millim.), valvis demum rugis 7-8 transversim notatis; foliis viridibus, lato-linearibus, apice valde attenuatis, acute carinatis; caudice crasso, apice nudiusculo, vestigiis foliorum vix filamentosis brevibus fuscis parce oblecto; tuberibus radicalibus oblongis, sensim inferne in stipitem angustatis, apice haud abrupte acutatis.

Cette espèce croît aux environs de Grenoble, où elle a été signalée par M. Verlot. Je l'ai rapportée vivante, en 1845, de Laragne (Hautes-Alpes) et je l'ai conservée dans mes cultures depuis cette époque. C'est la plante de Laragne dont j'ai relevé les caractères, n'ayant pas encore vu fraîche celle de Grenoble.

Elle s'éloigne des espèces du groupe précédent par son fruit bien plus gros; mais elle s'en rapproche sous d'autres rapports, notamment par ses tiges ordinairement simples, ses bractées très rembrunies et la couleur de ses fruits qui est d'un vert foncé. Elle me paraît s'éloigner davantage des espèces du groupe *ramosus* (*cerasiferus* Gay), par tout l'ensemble de ses caractères et par son faciès.

M. Verlot m'a envoyé des exemplaires frais d'un *Asphodelus* provenant des environs de Grenoble, qui m'a paru distinct de l'*A. Villarsii* et qui devra être l'objet d'un examen ultérieur, ainsi que de nouvelles recherches dans son lieu natal. Sa tige est plus basse et plus ramifiée; ses grappes sont bien plus denses, à fleurs blanches comme dans l'*A. delphinensis* et persistant très longtemps pendant la maturation des fruits; les pédoncules sont articulés vers le tiers inférieur; la base des filets des étamines est blanchâtre et non de couleur de chair; les anthères sont plus grosses et de couleur plus pâle, la capsule est peu différente, mais de forme plutôt ovoïde et subtérète; les feuilles sont légèrement glaucescentes.

Je cultive un *Asphodelus* de ce groupe, provenant de Crémieu, près de Lyon, où il croît sur le terrain granitique. Je présume qu'il pourra être distingué, à cause de la forme de la capsule qui est ovoïde, un peu rétrécie au sommet, et

des pédoncules qui sont articulés un peu au-dessus du milieu ; mais je n'ai pas relevé ses autres caractères.

J'ai récolté, en 1841, dans les pâturages subalpins de la montagne granitique de la Lozère, au-dessus de Viala, un *Asphodelus* à gros fruit, tout à fait voisin de l'*Asphodelus Villarsii*, et qui me semble ne pas différer de la plante de Crémieu.

J'ai vu des exemplaires secs et en fleur d'un *Asphodelus albus* provenant des Apennins, près de Lucques, qui me paraît appartenir à ce groupe. C'est, je pense, en partie la plante qui a été décrite par M. Parlatore, dans son *Flora italiana*, vol. II, p. 601, sous le nom d'*Asphodelus albus*, et à laquelle il attribue des feuilles glauques, et en partie celle qu'il signale sous le nom d'*Asphodelus macrocarpus* et dont il n'a vu que les fruits. L'*Asphodelus delphinensis*, que M. Parlatore rapporte en synonyme à son *albus*, n'a pas les feuilles glauques, mais il a de petits fruits. Il me paraît donc probable que M. Parlatore, dont l'*A. macrocarpus*, incomplètement décrit, ne peut être qu'une forme appartenant au groupe *Villarsii*, aura compris dans son *Asphodelus albus* des échantillons en fleur de ce même *macrocarpus* provenant d'autres localités, dont il n'avait pas vu les fruits.

L'*Asphodelus spicatus* de Robert, *Catal. de Toulon*, qui est peut-être le même que le vrai *spicatus* Desf., se rapproche beaucoup de l'*Asphodelus Villarsii* Verlot, et appartient certainement au même groupe, si toutefois il est vrai qu'il en diffère spécifiquement ; ce que je ne puis encore affirmer. Je n'en ai vu que des exemplaires secs très imparfaits ; mais j'en possède de belles souches vivantes, que M. Chambeiron m'a envoyées de la localité citée dans le catalogue de Robert, et dont j'attends la floraison.

IV. — Type *A. Chambeironi* N. — Caulis ramosus ; fructus mediocris, subrotundato-ovoideus, basi subimpressus. (Espèces à floraison assez tardive.)

ASPHODELUS AMBIGENS N.

A. caule superne parce ramoso ; ramis dense racemosis ; bracteis fuscis ; pedunculis infra medium articulatis, apice dilatatis ; perigonii laciniis (subalbidis) oblongis, obtusis, nervo dorsali fusco-viridi ante apicem evanido præditi ; filamentorum basi carnea, lanceolata ; antheris exsertis, stylo paulo brevioribus ; capsulæ subrotundo-obovoidæ, basi rotundatæ, apice valde obtusæ, subtruncato-umbilicatæ (15-16 millim. longæ, 13-14 mill. latæ), valvis denique rugis 7-8 ramulosis, transversim exquisiteque notatis ; foliis pallide virentibus, lato-linearibus, longe acuminatis, acute carinatis ; caudice...

Cette espèce m'a été communiquée par M. Verlot, qui l'avait reçue vivante du jardin botanique de Gênes. Elle offre un certain rapport avec l'*Asphodelus Villarsii* Verlot, mais elle en diffère très certainement par sa tige plus ramifiée, par ses grappes plus denses, ses fleurs plus petites, par la base des filets des étamines plus étroite, par ses anthères plus petites, surtout par la forme

de la capsule qui est plus petite, plus étroite et presque obovale. Sa floraison est aussi plus tardive.

ASPHODELUS TARDIFLORUS N.

A. caule superne ramoso ; ramis modice apertis, dense racemosis, apice comosulis ; bracteis pallidis, vix fulvescentibus, elongatis, lanceolatis, acuminato-subulatis, basi modice dilatatis ; pedunculis in medio circiter articulatis, apice haud incrassatis et in perigonii basim explanatam abrupte desinentibus ; perigonii laciniis brevibus (rosello-albidis), interioribus ovato-oblongis obtusis ; filamentorum basi carnea, ovato-lanceolata, apice sensim attenuata ; antheris fulvo-rubellis, ovatis, exsertis, stylo brevioribus ; capsulæ subrotundæ, sub-æqualis, apice trisulcato-umbilicatæ, basi rotundatæ, paulisper impressæ, valvis demum rugis 7-8 transversim notatis ; foliis lato-linearibus, apice attenuatis ; caudice.....

Je tiens cette plante de M. Verlot, qui l'a élevée de graines reçues du jardin botanique d'Upsal sous le nom d'*Asphodelus æstivus* Brot. ; mais je regarde cette détermination comme inexacte, l'*A. æstivus* Brot. me paraissant appartenir au groupe *microcarpus* d'après les caractères qu'on lui assigne.

ASPHODELUS CHAMBEIRONI N.

A. caule superne ramoso ; ramis brevibus ; racemis densiusculis, mox laxis ; bracteis sordide griseo-fuscescentibus, lanceolatis, acuminatis, basi auriculis rotundatis præditis ; pedunculis abbreviatis, in medio articulatis, apice incrassatis ; perigonii laciniis brevibus (rosello-albidis), interioribus ovato-oblongis, satis persistentibus ; filamentorum basi intense carneo-subflavida, ovata, apice abrupte attenuata ; antheris pallide fulvis, parvis, oblongis, paulo exsertis, stylo valde brevioribus ; capsulæ rotundatæ, obtuse trigonæ, apice obtusissimo subtruncato late umbilicatæ, basi rotundatæ (12 mill. longæ, æque latæ), valvis demum rugis 4-6 transversim notatis ; foliis ultimo autumnno vegetis, viridibus, lato-linearibus, elongatis, apice attenuatis, acute carinatis ; caudice brevi, verticali, vestigiis foliorum filamentosis densis fuscis oblecto ; tuberibus radicalibus griseo-fuscis, oblongis, paulo compressis, sensim inferne angustatis.

Cette espèce remarquable croît à l'île de Port-Cros, près d'Hyères, d'où je l'ai reçue vivante de M. Chambeiron. J'ai pu la voir fleurir et fructifier deux années de suite dans mes cultures. La tige offre, à l'état frais, une teinte légèrement rembrunie ou subviolacée qui est peu ordinaire dans les autres espèces. La grappe, avant son développement, est ovale, épaisse, d'un fauve livide. Les fleurs sont assez petites, d'un blanc rosé, à divisions courtes et assez larges. Cette espèce est fort distincte des deux précédentes, dont j'ai cru cependant devoir la rapprocher ; elle s'éloigne complètement de toutes celles des autres groupes. Elle me paraît, ainsi que l'*A. tardiflorus* N., tenir le milieu, à certains égards, entre le groupe qui correspond au type *microcarpus* auct. gall. et celui qui correspond au type *ramosus* auct. gall. (*cerasiferus* Gay).

L'*Asphodelus Morisianus* Parlat., signalé dans le *Flora italiana* de cet auteur et décrit d'après des exemplaires incomplets, me paraît appartenir à ce groupe, mais différer spécifiquement, d'après les caractères indiqués, des trois espèces que je viens de faire connaître.

V. — Type *A. ramosus* des auteurs français, *cerasiferus* J. Gay. — Caulis plerumque ramosus; fructus pallide virens vel fulvescens, major, globosus, basi rotundatus, sæpe umbilicatus.

ASPHODELUS PROTEROPHYLLUS N.

A. caule parce ramoso; racemis densiusculis; bracteis aurato-fulvis, brevibus adpressis, pedunculo brevioribus; pedunculis valde infra medium obscure articulatis; perigonii laciniis (roseo-albidis) apice minute subdenticulatis, nervo dorsali fulvo ante apicem evanido præditis; filamentorum basi carnea, ovata, abrupte in filamentum abeunte; antheris fulvo-rubellis, oblongis, paulo exsertis, stylo longe brevioribus; capsulæ subfulvescentis, globoso-rotundatæ, basi quidquam gibbosulæ et paulisper umbilicatæ, apice subtrisulcato-foveolata (17 mill. altæ, 19 mill. latæ), valvis denique tenuiter rugulosis rugisque 7-8 transversim notatis; foliis primo autumnno vegetis, haud intense viridibus, lato-linearibus, valde apice attenuatis, subarcuatis, acute carinatis; caudice superne vestigiis foliorum subfilamentosis, brevibus, fuscis, parce oblecto; tuberibus radicalibus oblongis, sensim inferne in stipitem angustatis.

Cette espèce croît à Toulon, d'où j'en ai reçu plusieurs souches vivantes de M. Chambeiron. Elle entre en végétation, dans mes cultures, à la fin de l'été, aussitôt après les premières pluies. Il en est de même à Toulon, d'après l'observation de M. Chambeiron. Sa floraison est précoce. La grappe, avant son développement, est de forme ovale et de couleur rousse. Les bractées, qui sont courtes et très appliquées, ne surmontent pas la grappe vierge comme dans l'espèce suivante, qui végète aussi à l'automne et fleurit à peu près à la même époque au printemps.

ASPHODELUS COMOSUS N.

A. caule superne parce ramoso; racemis mox laxiusculis; bracteis pallide rufo-fulvescentibus, lanceolatis, acuminatissimis, dorso valde carinatis, apice laxis, subflexis, racemum virgineum haud evolutum eximie cingentibus et apice comosulum efficientibus; pedunculis supra medium articulatis, apice fere abrupte in perigonium abeuntibus; perigonii laciniis (roseo-albidis) oblongis, obtusis, nervo dorsali valido fulvo præditis; filamentorum basi subcarnea, ovato-lanceolata; antheris fulvo-rubellis, oblongis, vix exsertis, stylo brevioribus; capsulæ fulvescentis, nitidulæ, globoso-rotundatæ, subæqualis, basi paulisper umbilicatæ, apice foveola subrotundata præditæ (16-18 mill. altæ, 17-20 mill. latæ), valvis siccatis, rugulosis rugisque 7-8 crassis transversim notatis, inferne margine subrevoluto tandem sejunctis; foliis ultimo autumnno

vegetis, glaucescentibus, linearibus, apice attenuatis, acute carinatis; caudice crasso, apice nudiusculo; tuberibus radicalibus oblongis, sensim inferne angustatis.

Il habite les environs de Marseille et de Toulon. J'en ai reçu de M. Verlot des pieds vivants, obtenus des graines de la plante de Marseille. Sa floraison est assez précoce. Il est surtout remarquable par ses bractées qui rendent le sommet de l'épi un peu chevelu, comme cela se voit dans le *Polygala comosa* Schk. et dans d'autres plantes.

ASPHODELUS ROUXII N.

A. caule subramoso; racemis mox laxiusculis; bracteis fuscis, lanceolatis; pedunculis in medio vel supra articulatis, apice abrupte desinentibus; perigonii laciniis (subalbidis) oblongis, obtusis, nervo fulvescente præditis; filamentorum basi læte carneo-rosea, ovata, apice in filamentum sensim attenuata; antheris fulvo-rubellis, brevibus, ovatis, exsertis, stylum subæquantibus; capsulæ pallide virentis, globoso-rotundatæ, basi umbilicatæ, apice depresso trisulcato-foveolatæ (16-17 mill. altæ, 18-19 mill. latæ), valvis denique rugis 7-8 notatis; foliis (haud autumnno vegetis) glaucescentibus, linearibus, apice attenuatis, acute carinatis; caudice apice nudiusculo; tuberibus oblongis, sensim inferne angustatis.

Cette plante m'a été envoyée de Marseille par M. H. Roux; je l'ai vue fleurir cette année dans mes cultures. La couleur très rembrunie de ses bractées, ses fleurs presque entièrement blanches, ses anthères courtes et larges, ainsi que le développement bien plus tardif de ses feuilles, me paraissent la distinguer suffisamment des deux précédentes espèces.

ASPHODELUS VIRGATUS N.

A. caule parce ramoso, virgato; ramis lateralibus gracilibus, brevibus, erectis, passim subnullis; racemis laxifloris; bracteis pallide fulvescentibus, lanceolatis, acuminatissimis, racemum juniorem flavescenti-rufum, lanceolatum, apice comosulum efficientibus; pedunculis supra medium articulatis, tantulum apice dilatatis, primum erecto-patulis, tandem subincurvato-ascendentibus; perigonii laciniis (subalbidis vix rosello tinctis) oblongis, nervo fulvo præditis; filamentorum basi subcarnea, ovato-lanceolata; antheris fulvis, ovatis, paulo exsertis, stylo brevioribus; capsulæ pallide virentis, rotundatæ, æque longæ ac latæ (17-19 millim.), utroque apice tantulum angustatæ, apice planiusculo, foveola parva subrotundata præditæ, valvis dorso rugulosis rugisque 8-10 transversim notatis, tandem apice apertis, a tertia parte superiore ad basim margine eximie disjunctis revolutisque; foliis (haud autumnno vegetis) viridibus, linearibus, angustatis, dorso carinatis; caudice apice nudo, vestigiis foliorum brevibus haud filamentosis atro-fuscis mox destituto; gemmis novellis ovatis, parvis; tuberibus rufescentibus oblongis, sensim inferne in stipitem angustatis.

Cette espèce croît aux environs de Nismes, d'où je l'ai rapportée vivante. Elle fleurit un peu après les trois précédentes. Elle s'en distingue à ses rameaux effilés très peu étalés, à la forme de sa capsule, à ses feuilles point glauques, ne se développant qu'au printemps et assez tard.

ASPHODELUS CORSICUS N.

A. caule parce ramoso; racemis junioribus læte rufis, mox laxiusculis; bracteis fuscis, acuminatis, brevibus, adpressis, basi in auriculas latissime rotundatas integriusculas dilatatis; pedunculis brevibus in medio articulatis, apice abrupte desinentibus; perigonii laciniis (roseo-albidis) oblongis, obtusis, nervo læte fulvo præditis; filamentorum basi subfuscescente, ovata; antheris luteo-rubellis ovatis, paulo exsertis, stylo brevioribus; capsulæ fulvescentis, globosæ, basi paulisper umbilicatæ (16-17 millim. altæ, 18-20 millim. latæ), valvis dorso rugis 7-8 transversim notatis, præter stricturam supra medium margine et apice aperte tandem sejunctis; foliis (haud autumnis vegetis) viridibus, lato-linearibus, attenuato-acutis, dorso carinatis; caudice præmorso, horizontali, apice nudo; tuberibus oblongis, longe inferne attenuatis, breviter apice acutatis.

Il habite l'intérieur de la Corse. J'en ai récolté quelques exemplaires au Monte-Coscione, en 1840. M. Revelière me l'a envoyé vivant de Bastelica, et je l'ai vu fleurir en 1859. Sa souche prémorse m'a paru remarquable. La grappe, avant son développement, se présente sous une forme ovale-oblongue, très obtuse, et n'est aucunement chevelue au sommet comme dans quelques-unes des précédentes espèces, les bractées étant courtes et très appliquées.

ASPHODELUS GLAUDESCENS N.

A. caule subramoso; racemis demum laxis; bracteis pallidissimis, brevibus, basi in auriculas integriusculas dilatatis; pedunculis in medio vel paulo infra medium articulatis, apice abrupte desinentibus; perigonii laciniis subalbidis, ovato-oblongis, obtusis, nervo fulvescente præditis; filamentorum basi pallide carnea, ovata; antheris fulvo-rubellis, subexsertis, stylo brevioribus; capsulæ maximæ (18-20 millim. altæ, 20-22 millim. latæ), pallide virentis, globoso-rotundatæ, teretiusculæ, basi umbilicatæ, apice trisulcato-foveolatæ, valvis dorso plicato-rugulosis rugisque 7-8 transversim obscure notatis; foliis ultimo autumnis sæpe vegetis, glaucis, angustis; caudice apice vestigiis foliorum subfilamentosis subfuscis parce oblecto; tuberibus radicalibus oblongis, in stipitem breviusculum attenuatis.

Il habite les coteaux secs des bords du Gardon, près de Nismes, d'où je l'ai reçu vivant de M. l'abbé Gonnet. Il se reconnaît surtout à ses fleurs presque blanches, à ses bractées assez courtes et pâles, à ses fruits très gros et nettement ombiliqués à la base, à ses feuilles glauques et assez étroites. Sa floraison est précoce.

ASPHODELUS VALIDUS N.

A. caule crasso plerumque ramoso; ramis brevibus, erecto-patulis, dense racemosis; bracteis pallidis, subfulvescentibus, ovato-acuminatis, brevibus, adpressis, racemum juniorem flavescentem ovatum sæpe rostello terminatum haud apice cingentibus; pedunculis supra medium articulatis, superne incrassatis et sensim in perigonii tubum abeuntibus; perigonii laciniis (subalbidis) oblongis, nervo dorsali subfulvescente ante apicem evanido percursis; filamentorum basi albo-viridi ovata; antheris pallide fulvo-lutescentibus, ovatis, vix subexsertis stylumque subæquantibus; capsulæ pallide viridis, nitidæ, globosæ, inferne tantulum angustatæ, basi rotundatæ, umbilicatæ et quidquam gibbosulæ, apice haud truncato trisulcato-foveolatæ (17-18 mill. altæ, 20-24 mill. latæ), valvis dorso rugis 7-8 transversim notatis, tandem margine laterali vix sejunctis; foliis (haud autumnno vegetis) pallide virentibus, linearibus, latis, valde apice attenuatis, dorso carinatis; caudice crasso, apice vestigiis foliorum brevissimis subfilamentosis pallidis parce obsito, vel subnudo; tubis radicalibus pallide rufis, oblongis, crassis, valde inferne in stipitem attenuatis, apice abrupte acutatis.

Cette espèce m'a été envoyée de Narbonne, par le regrettable Delort, en 1844. Je la cultive depuis cette époque, et je ne l'ai jamais vue développer ses feuilles avant le printemps. C'est une des plus robustes. Sa floraison précède de quelques jours celle de l'*Asphodelus virgatus* N., et est plus retardée que celle de l'*A. comosus* N. Son port robuste, ses feuilles assez larges, la forme de sa capsule, ses pédoncules toujours articulés au-dessus du milieu et dilatés insensiblement jusqu'au sommet, la distinguent suffisamment des précédentes espèces.

Je termine ici cette revue, en passant sous silence plusieurs autres formes que je n'ai pas encore suffisamment étudiées, appartenant pour la plupart à ce dernier groupe, lequel paraît très largement représenté dans le midi de la France, tandis qu'il manquerait à peu près à l'Italie ainsi qu'à d'autres contrées méridionales.

M. l'abbé Ravaud, professeur au petit séminaire de Grenoble, fait à la Société les communications suivantes :

L'HERBORISATION A LA MOUCHEROLLE ET DANS SES ALENTOURS,

par **M. l'abbé RAVAUD.**

Comme les sommets les plus élevés des montagnes de la Grande-Chartreuse, tels que le Grand-Som (2030 mètres), Charmant-Som (1871) et Chamechaude (2089), la chaîne de montagnes qui s'étend au sud-ouest de Grenoble, depuis Sassenage et Saint-Nizier jusqu'à la Croix-Haute, à l'extrémité du département de l'Isère, est tout entière composée de puissantes couches de



Jordan, Alexis. 1860. "Notice Sur Diverses Espèces Négligées Du Genre Asphodelus , Comprises Dans Le Type De L'asphodelus Ramosus De Linné." *Bulletin de la Société botanique de France* 7, 722–740.
<https://doi.org/10.1080/00378941.1860.10829524>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8631>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1860.10829524>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/158296>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.